GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS
OFFRE SANS SÉLECTION DU LOCATAIRE



Un bon dossier locataire c’est bien. Un loyer garanti, c’est encore mieux.

ODEALIM

Le spécialiste de l’assurance immobilière
qui met de la couleur dans la pierre.

Notre solution

pour sécuriser
votre **activité locative**

NOS **AVANTAGES**

> **Libre choix du candidat locataire :**
aucun critère de solvabilité.

> **Aucun agrément**
à solliciter auprès de l'assureur.

> **Aucun critère d'éligibilité**
requis pour le candidat locataire,
nous acceptons tous les contrats de travail.

> **Indemnisation mensuelle**
dès le 2ème mois d'impayé, sans franchise.

NOS **SERVICES**

1 **Délégation complète de la gestion du contrat :**
vous optez pour la délégation complète de gestion selon les protocoles d'accords de nos partenaires assureurs, ou vous nous confiez son pilotage.

2 **Gestion du contentieux :**
nous pilotons le contentieux avec vos auxiliaires de justice ou en assurons la gestion pour vous.

3 **Kit de communication complet**
à votre disposition pour démarcher vos mandants.

NOS **GARANTIES**

		Montant de garantie	Franchise	Durée
3 garanties socles	**Impayés de loyer** (quittancement jusqu'à 3 500 €)	Jusqu'à 90 000 €	Aucune	Illimitée
	Détériorations immobilières	Jusqu'à 10 000 €	Aucune	
	Protection juridique	Jusqu'à 4 000 €		
En option	**Vacance locative**	100% du loyer (hors charges)	2 mois	3 mois

Accompagnement **Expertise** **Proximité régionale**

ODEALIM, société par actions simplifiée à associé unique (SASU) au capital de 120 649 135,00 € ayant son siège au 8 Impasse Bonne Nouvelle 75010 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 822 532 529 et inscrite au registre des intermédiaires d'assurance de l'Orias (www.orias.fr) en qualité de courtier d'assurance sous le numéro 24005222. Entreprise régie par le Code des assurances, sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09 (acpr.banque-France.fr)